

Important : Ce complément alimentaire est exempt d'OGM. Il ne contient pas de gluten, ni de colorants, ni d'arômes artificiels. Les boîtes sont recyclables. L'enveloppe des gélules est en hypromellose (cellulose). Ce produit convient à un régime végétarien.

Ingrédients : Hydrochlorure de L-lysine 22,49 %, extrait de thé vert (riche en polyphénols) 17,99 %, vitamine C, L-proline 13,49 %, capsule enveloppe hypromellose, L-arginine 8,99%, N-acétyl-cystéine 3,6 %, quercétine, stabilisateurs stéarate de magnésium et dioxyde de silicium, glycinate de cuivre, gélifiant caraghénanes, méthionine de L-sélénium, additif cellulose, citrate de manganèse, agent raffermissant chlorure de potassium.

En raison des dispositions réglementaires, doivent être mentionnées les informations suivantes : ne pas dépasser la quantité journalière recommandée. Les compléments alimentaires ne doivent pas se substituer à une alimentation variée et équilibrée. Conserver ce produit hors de portée des enfants.

Conserver au sec et à température ambiante.

Complément alimentaire • 180 gélules **(173 g)**

Date de péremption : voir fond de la boîte

Produit de qualité de la Dr. Rath Health Programs BV

Postbus 657 • 6400 AR Heerlen • Pays-Bas

Produit aux Etats Unis d'Amérique

FR

WWW.DR-RATH.COM

Responsabilité pour une santé universelle

Dr. Rath



EpiQuercican™

FORMULE RECONSTITUANTE

Complément alimentaire

180 gélules | 3 x 2 par jour

EpiQuercican™ contient de la vitamine C, des minéraux, des acides aminés, des polyphénols et de la quercétine, afin de compléter l'alimentation quotidienne.

Posologie recommandée :
Prendre 2 gélules 3 fois par jour
au moment des repas.

Six gélules contiennent :

	en % VNR*	
Vitamine C	710 mg	887
<i>(dont acide ascorbique, palmitate d'ascorbyle, ascorbate de calcium, ascorbate de magnésium)</i>		
L-Lysine	1000,2 mg	—
L-Proline	750 mg	—
L-Arginine	499,8 mg	—
Extrait de thé vert <i>(80% de polyphénols/EGCG)</i>	1000 mg	—
N-acétyl-cystéine	199,8 mg	—
Quercétine	49,8 mg	—
Sélénium	30 µg	55
Cuivre	1998 µg	200
Manganèse	1002 µg	50

* VNR % (Valeurs nutritionnelles de référence)
= Pourcentage de valeur nutritionnelle de référence conformément à la réglementation (UE) Nr. 1169/2011



4 260328 551073